



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Négociations salariales insuffisantes La CFDT ne signe pas !

**Des augmentations générales inférieures à l'inflation
Depuis 3 ans, des revalorisations du SMIC supérieures aux
augmentations générales Stellantis**

Pour rappel : encore des résultats records au 1^{er} semestre 2023 :

- **Résultat opérationnel courant de 14,1 milliards d'euros, en croissance de 11%**
- **Bénéfice net de 10,9 milliards d'euros, en augmentation de 37 %**
- **Free cash flow industriel de 8,7 milliards d'euros, en hausse de 3,3 milliards d'euros**

Malgré ces excellents résultats, la direction refuse d'appliquer une politique salariale protectrice qui assure une augmentation générale au niveau de l'inflation.

Les équipes CFDT se sont réunies pour décider de la signature ou non de cet accord. Malgré le retour apprécié du talon (70€) pour protéger les plus bas salaires (rattrapés par le SMIC), cet accord est largement insuffisant et ne permet pas de couvrir l'inflation générale et encore moins les 8% d'augmentation des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution.

La politique salariale basée exclusivement sur la méritocratie ne permet pas de protéger tous les salariés. Seuls ceux bénéficiant d'une augmentation individuelle pourront limiter la casse. Pas acceptable quand on sait que plus d'un ouvrier sur deux et un technicien sur cinq n'auront pas AI et que les cadres n'auront aucune augmentation générale.

Si l'entreprise n'applique pas une politique salariale protectrice quand la situation économique est excellente quand le fera-t-elle ?

Chaque année on en demande plus aux salariés : plus de flexibilité, plus de charge de travail, plus de compétitivité, mais la contrepartie salariale ne suit pas !

Nous avons de l'intéressement grâce à un accord d'entreprise signé par la CFDT mais le salaire de base doit lui aussi être revalorisé et permettre aux salariés de ne pas perdre du pouvoir d'achat. La revalorisation du salaire, c'est aussi ce qui permet de maintenir tout le modèle social français : assurance chômage, assurance retraite, assurance maladie, ...

Alors NON, la CFDT ne signera pas cet accord qu'elle estime insuffisant. Le groupe Stellantis en excellente santé économique doit être exemplaire et assurer l'évolution salariale de tous ses employés au niveau de l'inflation et contribuer pleinement à la consolidation du modèle social français.

